

Bonjour,

Je n'ai pas le temps d'écrire un long texte travaillé! Mais je voulais seulement partager mon expérience récente et mon indignation face à cette expérience...

Récemment, j'ai voulu faire réparer mon déshumidificateur, qui était encore sous garantie. J'ai donc contacté le fabricant, mais ce dernier m'a dit que si je désirais profiter de la garantie et recevoir un nouveau déshumidificateur, je devais leur envoyer la preuve que le déshumidificateur défectueux serait mis hors d'usage et envoyé à l'Écocentre. J'ai insisté pour le faire réparer, mais ils n'ont pas accepté...

La même chose m'est arrivée avec mon robot-boulangier et la réaction du fabricant a été la même : pas moyen de le faire réparer.

Ce genre de réaction m'indigne au plus haut point... Je ne sais pas ce que le gouvernement peut y faire, mais il me semble qu'il vaudrait la peine de se pencher sur le sujet car ces compagnies encombrent nos dépotoirs et écocentres avec des appareils qui pourraient être réparés! Et ce sont les contribuables et l'environnement qui paient la note...

Merci de votre attention,

Jacinthe Boileau